

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

Accusé de réception en préfecture
069-216902023-20191219-DCM-201912-14-

Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Séance du 19 décembre 2019

Compte-rendu affiché le 20 décembre 2019

art. 16 Code Municipal : **35**
en exercice : **35**

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

qui ont pris part à la
délibération **33**

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE, Directeur Général
des Services

OBJET

14

**Nomination
de deux espaces publics**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE,
GILLET, GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON,
BOIRON, BAVOZET, GOUBET (pouvoir à M. CAUCHE à partir
du rapport n° 9), VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN,
NOUHÈN, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, FUSARI, ASTRE,
RODRIGUEZ, ISAAC-SIBILLE, CAMINALE, VALENTINO,
TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE, PERNOLLET, LEDUC,
REPLUMAZ, DUPUIS,

Membres excusés : Mmes et M. VILLARET (pouvoir à
Mme BAZAILLE), GRÉLARD (pouvoir à Mme MOUSSA),
ALLES (pouvoir à Mme GIORDANO), ASTIER (pouvoir à
M. VINCENS-BOUGUEREAU),

Membre absent excusé : M. PATTEIN,

Membre absente : Mme COATIVY.

Monsieur BAVOZET, Adjoint au Maire, explique que la dénomination d'un équipement ou d'une place municipale relève de la compétence du conseil municipal. La commission institutions et affaires générales a étudié cet automne les lieux qui, sur le territoire communal, n'étaient pas nommés.

Deux espaces publics aujourd'hui sans dénomination sont proposés :

I/ L'Esplanade Maurice Moulin

Maurice Moulin fut maire de la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon de mars 1977 à mars 1983. Cet édile est le seul maire défunt depuis la seconde guerre mondiale ne bénéficiant pas d'équipement ou d'espace public en son honneur.

Pour rappel, après la III^e République :

Prénoms et noms	Début mandat	Fin mandat	Espace public
Laurent PAUL	1940	1944	rue / salle communale
Adrien REPLUMAZ	1944	1947	square
Maurice JARROSSON	1947	1965	avenue
Raymond BARLET	1965	1977	salle multi sports
Maurice MOULIN	1977	1983
Jean SALLES	1983	1995	espace culturel

Maurice Moulin fut un élu local décisif aux côtés des associations de riverains dans la protection du parc du Brûlet lorsque sa zone d'implantation était alors destinée à une éventuelle ZAC. Pour rappel, en 1974 la ZAC du Brûlet fut destinée à la construction de 720 logements sur 13 hectares. L'AGUPE et les associations de la copropriété du Petit Chavril ont alors obtenu l'annulation devant le tribunal administratif de la décision préfectorale de création de la ZAC. Un consensus fut trouvé sur ce terrain en 1981 avec la création d'un parc public de 44 000 m². En 1982 la municipalité fit l'acquisition de 30 000 m² pour un espace vert, figeant quelques années plus tard la physionomie actuelle du parc.

La protection des espaces verts et de nos forêts est un enjeu capital au regard des impératifs environnementaux et de la préservation de notre patrimoine végétal. Dès lors, il est proposé que l'espace situé à l'extrémité nord-est du parc du Brûlet, au sud de la rue Nicolas Berthet et à l'ouest de la rue Georges Clemenceau porte le nom : « *Esplanade Maurice Moulin* ».

II/ La Place de la Minerve retrouvée – à la mémoire d'Alain Michel

Le 27 janvier 1968, le sous-marin d'attaque La Minerve sombrait au large de Toulon avec à son bord 52 membres d'équipage. Parmi les victimes, se trouvait un Fidésien de 19 ans dénommé Alain Michel qui avait embarqué en tant que matelot 1ère classe timonier. Le 22 juillet 2019 l'épave du sous-marin fut localisée par 2 400 mètres de fond grâce à des drones de recherche sous-marine.

La ville de Sainte Foy-lès-Lyon cultive ce destin partagé entre l'histoire de ce bâtiment de guerre, son armée d'appartenance et les Fidésiens. Encore dernièrement, le 3 février 2018 a eu lieu à Sainte-Foy-lès-Lyon la cérémonie de remise du fanion à la 47e promotion de la préparation militaire marine de Lyon ainsi que la Commémoration du 50^{ème} anniversaire du naufrage, sous la Présidence du Vice-amiral d'escadre Charles-Henri de la Faverie

Dès lors il est proposé que l'espace situé sur l'espace floral et piétonnier entre, à l'ouest, le chemin de la Croix Pivort, à l'est, la Grande Rue et au nord, le parking, porte le nom : « *place de la Minerve retrouvée – à la mémoire d'Alain Michel* ».

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER la nomination de ces deux places publiques.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE la nomination de deux places publiques, tel qu'indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI